

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

Françoise Roche
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753
FR41@orange.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.fr

SYNDICATS



CONVERGENCE

COMMUNIQUE

Les Assises pour le service public du XXIème siècle

I-LA SANTE

100% Sécu

Organisées par la Convergence Nationale des Collectifs pour la Défense et le Développement des Services Publics (CDDSP), les Assises pour le Service public du XXIème siècle se sont tenues, les 18 et 19 novembre 2016, à la mairie de MONTREUIL. Leur objet était de travailler à l'élaboration du *Manifeste* qui relaira celui de 2005, quand, à GUERET (Creuse), s'est fondée la Convergence dans le combat pour la sauvegarde des services publics.

Le 18 novembre au soir, il s'agissait d'un débat autour de la santé publique et des menaces grandissantes qui pèsent sur la sécurité sociale, en particulier sur son volet santé. Que Monsieur François FILLON soit désigné une semaine plus tard candidat LR aux futures élections présidentielles montre assez que ces menaces ne sont pas une chimère : ne parle-t-il pas crument de désétatiser la Sécu ? Le 19 était consacré, au vu des réflexions élaborées dans divers ateliers, à déterminer les premiers axes forts du *Manifeste*. Quand la première mouture de ce *Manifeste* sera disponible, le SNCA e.i.L. Convergence en fera la publication.

Pour l'instant, il s'agit de faire part de ce qui, au cours de ces Assises, va dans le sens de ce que revendique le SNCA e.i.L. Convergence dont le souci premier est, comme le préconise la *Charte d'Amiens*, que la situation des travailleurs s'améliore dès maintenant et dans l'avenir.

Et d'abord la protection sociale définie en 1944 par le *programme du CNR*.

La protection sociale comporte plusieurs volets, la santé, les retraites, l'aide aux familles, etc. Il s'agissait surtout, le 18 novembre, de trouver les remèdes au délabrement du service public de santé : hôpitaux publics dont se ferment des services, dont le nombre de lits diminue, dont les personnels soignants sont exploités jusqu'à leur épuisement qui se traduit par de nombreux suicides dont la presse ne parle que de temps à autre, service public de santé de proximité qui disparaît contribuant à la désertification médicale non seulement des « zones périphériques » délaissées au profit des métropoles, mais aussi au cœur de celles-ci aux dépens de quartiers dont ni la réalité sociale ni la réalité économique ne s'inscrivent dans la grande vague libérale de la mondialisation. Il s'agissait aussi du rapport des assurés sociaux au trou fantastique sinon fantasmagorique de la Sécu qui entraîne parfois brutalement la baisse du remboursement des médicaments.

Quand l'Etat est en charge de la FRANCE et de sa population et qu'il l'est au nom de la REPUBLIQUE, comment ceux qui en sont les responsables peuvent-ils, à ce point, tourner le dos aux valeurs démocratiques, aux acquis sociaux, aux principes d'équité, tous

composants du patrimoine français, dont ils sont historiquement les dépositaires ? Et ce, au nom de l'intérêt supérieur des profits du capitalisme !

La recherche médicale, la recherche pharmaceutique, la fabrication du matériel médical et des médicaments ne doivent plus être laissées au marché exclusivement. Il y faut le contrôle souverain du peuple qui doit bénéficier pour chacun de ses membres d'un remboursement à 100% des dépenses de santé qu'il engage pour lui-même et sa famille, ce qui, au cours de ces Assises, a été appelé « **100% Sécu** ».

100% Sécu, cela signifie que la part de salaire que les travailleurs ne reçoivent pas, parce que, retirée du salaire brut, elle est versée à la Sécurité Sociale tout comme la cotisation patronale qui est, elle aussi, une part de salaire, sera reversée en partie et dans le cadre de la solidarité entre travailleurs, à celui dont le maintien de la santé pour lui ou les siens exige visites aux médecins, hospitalisation, prise de médicaments, etc.

Cela signifie aussi que les fameuses complémentaires, qui s'engraissent copieusement sur le dos de leurs adhérents, n'ont plus leur raison d'être, y compris les mutuelles dont le fonctionnement tatillon et bureaucratique les met davantage du côté des sociétés financières que du côté des cotisants. Rappelons que la loi EL KHOMRI prévoit de faire prendre pour partie en charge par l'employeur le paiement des cotisations de l'assurance complémentaire. Certes, c'est reconnaître implicitement que cette complémentaire est le résultat de l'amputation aux droits au volet santé de la sécurité sociale ; mais pourquoi faire compliqué (les employeurs ont diverses astuces offertes par la loi EL KHOMRI permettant de priver de complémentaire un travailleur et surtout une travailleuse), quand on peut faire simple ?

Le SNCA e.i.L. Convergence soumettra donc à son prochain congrès la proposition du **100% Sécu**.

Il rappelle, d'autre part, qu'à l'origine lointaine de la Sécu il y a les initiatives ouvrières qui sur la base de la solidarité pratiquent l'entraide au bénéfice du travailleur malade ou vieux. C'est cet héritage patrimonial de la classe ouvrière que Mesdames EL KHOMRI et TOURAINE mettent à mal et que Monsieur FILLON veut donner à ses amis les financiers. Comme trop souvent les très riches s'enrichissent aux dépens des prolétaires, ceux qui n'ont pour vivre que la force de leur travail, et ce sont des dirigeants soi-disant républicains qui les y encouragent et s'en font les complices.

Capitalismus delendus est.